A l'accueil défilait sur grand écran un diaporama « Rétrospective 2015 ».

Accueil – Joël CLEMENT, adjoint à l'animation, vie associative, culture, sports, loisirs

Après avoir souhaité une bonne année à tous, Joël CLEMENT remercia Philippe GOSSELIN, directeur général des services, le Personnel communal (préparation de la salle des sports), David MEURILLON (sono, éclairage), le FOUR à BOIS (Boulangerie, pâtisserie), PROXI (alimentation générale) et La ROSERAIE (décorations florales).

Puis Camille DUPONT, élève de l'école de musique Lompret-Verlinghem (Lien) interprêta au piano un morceau de sa composition intitulé « Ciel d'hiver à Verlinghem ».

1- Discours et voeux d'Annick GOUSSEN, adjointe au développement durable et à la vie économique, **au nom du Conseil Municipal**

Annick GOUSSEN adressa ses voeux à Jacques HOUSSIN, au Conseil Municipal, aux familles et à l'ensemble de l'assistance ; et remercia le maire pour la confiance qui lui est accordée depuis 8 ans pour les responsabilités accordées à l'environnement, à l'agriculture et à la vie économique.

L'année 2015 a été une année riche en évènements dramatiques.

En 2015, Verlinghem a continué son évolution :

- o Installation de bancs et aménagement du caniparc sur la plaine de la rue du Beau Rang.
- La réflexion en cours pour l'aménagement de la plaine du Beau Rang en lien avec l'espace du Tournebride.
- o La fin des travaux de la rue de Messines (D57).
- o Le réaménagement de la Chapelle du Château Blanc.
- o L'étude en cours de l'acquisition du Bois de La Chanterelle qui pourrait être ouvert à terme à la promenade.
- o L'augmentation de l'effectif communal pour l'entretien des espaces verts.
- La mention *bien* au concours départemental des villes et villages fleuris : dans la catégorie *façades*, ont été récompensées Mme Constant et Mme Grebert.
- L'acquisition de la nouvelle salle du Tournebride qui est ouverte aux associations en 2016. En 2017, les services de la Mairie déménageront à la salle du Tournebride pour permettre les travaux de réfection de la Mairie (isolation, ascenseur ...).
- O La préservation du territoire agricole et du cadre de vie : le nettoyage des fossés dont l'édition 2016 aura lieu le samedi 19 mars à partir de 14h.
- La découverte du patrimoine rural : la balade à vélo qui était accueillie à La Roseraie en septembre 2015.

Au niveau de la vie économique, nous félicitons en particulier **Mr et Mme Olivier SINIC** (<u>Lien</u>) pour avoir rénové le **Château Blanc** à Verlinghem et y avoir installé leur entreprise de Robes de mariée et tenues de cérémonie. A noter l'obtention de la récompense du Mercure d'Or régional le 23 novembre 2015 (<u>Lien</u>). La médaille d'Honneur de l'Assemblée Nationale sera remise à Mr et Mme Olivier SINIC à Lompret le 29 janvier 2016.

L'année 2015 a été également marquée par l'installation du 1^{er} Conseil Municipal des Jeunes. Parmi leurs suggestions, notons un marché au cœur du village et des idées d'aménagement de la plaine du Beau Rang.

L'esprit « Développement Durable » anime chacune de nos actions et décisions. C'est ainsi qu'aux grands discours, nous préférons les actions concrètes.

<u>Pour aller plus loin</u>: Selon Alvi-Management, l'esprit qui nous anime tous pour améliorer le monde porte sur 4 éléments :

- *l'Economie* : la préservation de la performance et de la qualité.
- *l'Ecologie* : la préservation de l'environnement.
- − le « Sociétal » : la préservation de l'Homme et de la relation.
- la Gouvernance : la préservation de la participation, du respect et de l'amélioration continue.
- « *Un Autre Monde* du groupe Telephone » interprété par Long Ready Green (pour Lompret et Verlinghem) de l'association musique *Lompret-Verlinghem*.

2- Présentation du Conseil Municipal des Jeunes par Olivier DERVYN, (adjoint Finances et vie scolaire) et par Corinne TONNOIR (conseillère municipale)

Olivier DERVYN et Corinne TONNOIR expliquent l'objectif principal du Conseil Municipal des Jeunes (Lien) élu le 24 novembre 2015 : donner la parole aux Jeunes et les éduquer à la citoyenneté en les faisant participer à la vie quotidienne de Verlinghem.

Puis les Jeunes se présentent individuellement et annoncent :

- ⇒ Parmi leurs propositions figurent la mise à disposition en Mairie d'une *boîte à idées* et la création d'une *adresse email* cmj@verlinghem.fr;
- ⇒ Leur participation à l'opération « *nettoyage de printemps* » qui aura lieu le samedi 19 mars 2016 après-midi.
- **3- Discours et voeux de Jacques HOUSSIN**, Conseiller Départemental, Maire de Verlinghem

Jacques HOUSSIN adressa ses remerciements et voeux à Annick GOUSSEN, à l'ensemble du Conseil Municipal, aux employés communaux, aux Personnalités et maires présents et excusés, à la Gendarmerie, au SDIS (service d'incendie et de secours), aux présidents d'association et à tous les partenaires.

2015 fut une année particulière :

- ⇒ **Une année tragique** avec les attentats de janvier et novembre 2015 : François-Xavier PREVOST, un lambersartois de 29 ans tué dans la fusillade du BATACLAN. N'avons-nous pas tardés à prendre les mesures de sécurité ?
- ➡ Une année électorale avec les 2 rendez-vous de mars (élections départementales) et de décembre 2015 (élections régionales). Après la MEL (Damien CASTELAIN), l'alternance démocratique a eu lieu au Département (Jean-René LECERF) et à la Région (Xavier BERTRAND).

On n'a plus le droit à l'erreur. La priorité des priorités est l'emploi pour redonner confiance et un avenir, en particulier aux Jeunes. Ce sont les entreprises qui créent l'emploi.

La situation financière du Département est dramatique avec un risque réel de mise soustutelle: explosion des allocations de solidarité. Olivier HENNO est vice-président départemental chargé de l'insertion (vice-présidents). Jacques HOUSSIN est membre du Conseil d'Administration du SDIS (les élus) où 70% du budget est consacré aux dépenses de personnel; et également Président de Nord Tourisme (Lien).

Les projets immobiliers à Verlinghem : une urbanisation raisonnée

Dans un contexte de baisse des dotations d'Etat, la population verlinghemmoise décroit : 2351 habitants au 01/01/2016 par rapport à 2381 au 01/01/2015 soit -30 habitants.

- Le projet « *Notre Logis* », rue de la Fontaine : 6 appartements + 2 maisons dont 1 logement d'urgence.
- Le projet « *Terrasses du Long Champ* » de Maisonneuve, rue de la Fontaine, n'a fait l'objet d'aucun recours = 72 appartements dont 1 résidence séniors + 28 maisons individuelles.
- Le projet « *Roseraie-2* » au chemin Vert : 14 lots libres avec une prolongation de la rue Pierre de Ronsard jusqu'au chemin Vert. Merci à M.P DAUBRESSE d'avoir défendu le dossier pour une densification moindre que le projet « Roseraie-1».
- Concernant les 9 ha aux *Muchots*, aucune décision n'a été prise compte-tenu des réticences dans l'équipe municipale. **C'est donc en 2020 que ce projet sera proposé ou non dans le programme de la prochaine liste municipale**. Si nous avons été approchés pour associer la commune au projet de Lambersart, ce fut sans aucune pression. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) actuel ne permet pas de faire n'importe quoi ; et sa révision doit être faite en cohérence avec le SCOT (<u>Lien</u>) de Lille Métropole.
- Pour prévoir les zones d'habitations futures, le monde agricole doit être associé.
- Les habitations de la **Résidence de la Source** (1970) vont faire l'objet d'un plan de rénovation. Merci à Jean-Luc TILLY et à Eric FORESTIER qui ont permis d'aboutir à la reprise par la MEL de la voierie des rues Pompidou et Kennedy.
- Le projet de **contournement de Pérenchies** qui consiste à relier la rue du Vieux Soldat au RD36 sur Frelinghien (route Quesnoy-sur-Deûle Pérenchies) doit se faire sans création d'une nouvelle voie parallèle au chemin du Temple. Il est impératif de préserver au maximum les terres agricoles. La MEL lance la concertation préalable au contournement de Pérenchies le 23 janvier 2016. Une réunion publique est prévue le 26 janvier 2016, à 19h, à la Ferme de la Base du Fort.

Autres projets:

- Projet de rénovation de la Mairie (1974) : le diagnostic a été réalisé en 2015 (environ 750 k€ de travaux). L'appel d'offre va être lancé pour mise en conformité par rapport à la loi 2005 d'accessibilité des lieux publics (ascenseur), avec une amélioration des performances énergétiques et une réorganisation des services et des salles. Les travaux étant prévus en 2017, les services de la Mairie seront délocalisés au Tournebride. C'est seulement après réouverture de la Mairie que la salle du Tournebride pourra être louée par les particuliers. Etalés sur 6 ans, les travaux d'accessibilité aux bâtiments communaux sont estimés à 138 k€.
- **Eglise** : une étude faite pour la rénovation de la toiture des 2 nefs latérales a mis en évidence des zones d'inquiétude sur la nef principale. Un diagnostic complémentaire est donc à prévoir

ainsi qu'un coût supérieur (nouveau calendrier + nouveau diagnostic + retrait des ardoises amiantées).

- Modernisation de **l'éclairage public**: depuis 2012, les travaux entrepris ont permis 25% d'économie. Le nouveau marché à négocier intègrera les techniques modernes pour encore plus d'économies d'énergie (ex. baisse de l'intensité lumineuse à certaines heures et dans certaines zones).
- **Vols de câbles** = 43 k€ en 2015.
- Dans un contexte tendu de baisse des dotations d'Etat (-40 k€ en 2015, -80 k€ en 2016, -120 k€ en 2017), nos dépenses contraintes augmentent :
 - o L'accessibilité aux bâtiments communaux ;
 - o Le reste à charge sur les TAP (Temps d'Activités Périscolaires 10 k€ /an) ;
 - L'instruction des permis de construire : coût d'un permis de construire pour la Mairie = 240€ soit une charge communale de 40 k€ en 2015 Merci à M.P DAUBRESSE d'avoir mutualisé cette instruction dans le cadre du SIVOM ALLIANCE NORD OUEST. Un récent contrôle des TAP a débouché sur un avis très favorable sur les activités proposées, sur l'encadrement et les moyens techniques disponibles. Merci à Lambersart pour sa contribution à ce succès avec ses animateurs.

L'insécurité concerne tout le monde :

- Installée depuis 2010, la **vidéo protection** a prouvé son efficacité, notamment pour la Gendarmerie : 58 k€ TTC d'investissement sont prévus dans une 2^{ème} phase pour moderniser des matériels et augmenter le périmètre couvert.
- Merci à la Gendarmerie de Quesnoy-sur-Deûle pour son aide malgré la surcharge avec l'état d'urgence et le contrôle aux frontières. Merci également aux citoyens vigilants.

Communication:

- La commune s'est dotée d'un nouveau site Internet (Lien) qui sera d'ailleurs complété par une application pour smartphone.
- Merci à Philippe DESCAMPIAUX pour le nouveau look du journal municipal.

Conseil Municipal des Jeunes :

- Félicitation aux Jeunes élus qui pourront être force de proposition tout en se formant à la citoyenneté.

SIVOM Lompret-Pérenchies-Verlinghem : (Lien)

- Le syndicat gère la Base de Loisirs auquel adhère Lompret depuis le 01/01/2016.
- L'installation officielle de Lompret aura lieu le 02/02/2016.

Bonne année 2016 : santé, joie, sérénité, travail.

4- Remerciements à Gaëtane FINO qui est remplacée au Conseil Municipal par Bruno SAINGIER

- Jacques HOUSSIN remercie Gaëtane FINO pour ses engagements et actions de mars 2008 à fin 2015.

5- Discours et voeux de Philippe DAUBRESSE, Député, Maire de Lambersart

- Tous mes vœux aux Jeunes qui rêvent d'un autre monde qu'il convient de construire sur la confiance et non sur la peur.
- L'assassinat de François-Xavier PREVOST, 29 ans, est dramatique. C'est une symbolique destinée à nous faire peur et à nous paralyser.
- Pour recréer la confiance, il faut agir sur la protection, sur l'emploi et sur le développement durable.
- → Au niveau de la sécurité : il faut aller au bout des actions engagées par l'Etat.
 - ⇒ En s'appuyant sur l'expérience de l'ancien juge anti-terroriste, Marc TREVIDIC.
 - ⇒ En renforçant les moyens de la Police, des services de renseignement ... pour démanteler les filières et aller plus loin sur *l'état d'urgence*.
 - ⇒ En arrêtant d'amuser la galerie avec un faux débat : la *déchéance de nationalité*. Sous condition et sans modification de la Constitution (garante du vivre ensemble), l'article 25 du Code Civil permet déjà de retirer la nationalité de 1100 jeunes partis en Irak ou en Syrie.
- → <u>Au niveau de l'emploi</u> : le modèle français est à revoir pour créer des emplois pérennes.
 - ⇒ Sur 28 états européens, 4 dont la France (+10% de chômage) n'ont pas réussi.
 - ⇒ Il faut assouplir les règles du contrat de travail ; développer l'apprentissage au bénéfice des Jeunes ; et sortir des dérives de l'assistanat (RSA activité) (ex. Fin des aides RSA au bout de 3 refus d'emploi).
 - ⇒ Le plan de formation prévu, qui déplacera des effectifs de la catégorie A vers la catégorie D, ne règlera rien.
 - ⇒ Il ne faut pas tout attendre de l'Etat. Au niveau de la MEL et en associant toutes les forces vives, nous investissons plus que l'Etat pour la France : 2,5 milliards d'€.
- **→** <u>Au niveau du développement</u> : développer les entreprises, construire des logements, développer les activités agricoles en s'inscrivant dans le développement durable.
 - ⇒ Verlinghem a besoin de construire 12 à 13 logements /an (selon le ratio 5 à 6 logements /an /1000 habitants), soit 72 logements environ par mandat. Sinon la population continuera à baisser et, face à la baisse des dotations de l'Etat, il faudra soit diminuer la qualité des services publics ou augmenter les impôts.
 - ⇒ Pour l'agglomération lilloise, il faut garder une activité agricole majeure tout en augmentant le nombre de logements.
 - ⇒ La MEL et la Région sont décidés à travailler ensemble. Merci à André BERTRAND pour continuer à nous aider.

- ⇒ **Le SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale pour les 20 ans qui viennent) sera voté le 26/02/2016. Il prévoit sur la période une consommation d'espaces agricoles de moins de 4% (2500 ha sur les 63000 ha de l'arrondissement de Lille dont 57000 ha de terres agricoles cultivées et 6000 ha d'espaces naturels. Par rapport à l'ancien plan de développement, la consommation annuelle d'espaces agricoles a été divisée par 2 : passage à 125 ha/an (2500 ha/ 20 ans) au lieu de 260 ha.
- ⇒ Comme Verlinghem, Lambersart doit éviter une décroissance de sa population (29000 habitants) et une baisse des services rendus ou une augmentation de la fiscalité; d'où le projet d'urbanisation mixte au 7ème quartier.
- ⇒ L'environnement est très important et les agriculteurs en sont les premiers défenseurs. Aux Muchots, conformément à la volonté de Verlinghem, les terres verlinghemmoises (9 ha) resteront agricoles dans le prochain Plan d'Occupation des Sols (Avril 2017).
- ⇒ Il n'y a aucun problème entre Lambersart et Verlinghem, ni entre J.HOUSSIN et moi-même.

Bonne année 2016.

Jean Paul COCQUEEL